

Entrons dans le nouveau CO!



Photo: F. Grobet

Le nouveau cycle d'orientation a vu le jour lors de cette rentrée 2011 au même moment que la mise en œuvre du Plan d'études romand (PER), conformément au concordat HarmoS et à la Convention scolaire romande. Souple, la nouvelle structure doit permettre aux élèves d'évoluer, de réaliser leurs ambitions et d'atteindre les plus hautes exigences. La première année propose des disciplines identiques à tous les élèves, puis, les années suivantes, des sections aux effectifs adaptés. L'orientation promotionnelle est mise en place grâce au système de passerelles. Vous découvrirez les défis de ce nouveau CO, auquel nous consacrons le dossier de la présente édition, en pages 18-19, par la voix du nouveau directeur, M. Pierre Kolly, ainsi qu'en pages 20 et 21.

«Proposer à chacun le meilleur projet possible»

Rencontre Pierre Kolly, nouveau directeur général du cycle d'orientation, parle avec passion des projets de cette école.

«Vous en connaissez des jobs plus intéressants?» Quand on lui demande ses motivations pour occuper depuis le 1^{er} juillet 2011, le poste de directeur général du cycle d'orientation, il renvoie la question. Car pour Pierre Kolly «il n'y a rien de plus passionnant que de mettre en œuvre un système éducatif». A plus forte raison celui du CO qui doit «concilier une demande collective issue du débat démocratique et l'expression des besoins individuels». Concrètement: offrir à chaque élève une orientation à l'issue des trois ans, tenir compte de leurs désirs et de ceux de leurs parents désireux d'avoir la formation la plus «élevée» possible.

Quand on y pense, cela tombe plutôt bien, puisque le nouveau CO, en vigueur depuis la rentrée de fin août, prévoit un certain nombre de mesures visant à atteindre le double objectif énoncé. D'abord, la question des regroupements. Il s'agissait de rééquilibrer les effectifs d'élèves qui voyaient 80% d'entre eux fréquenter en première du CO le regroupement le plus exigeant, avec, par la suite, un certain nombre d'élèves appelés à connaître «une promotion par l'échec» pour reprendre l'expression de Georges Schürch, prédécesseur de Pierre Kolly. Rééquilibrage il y a bel et bien, puisque le nouveau regroupement 3, celui censé amener les élèves vers les filières gymnasiales, accueille 60% des effectifs. Les regroupements 2 et 1 accueillent pour leur part respectivement 28% et 12% des élèves.

Discrimination positive

«Ces chiffres correspondent aux prévisions», se réjouit Pierre Kolly. Des

prévisions sur lesquelles s'est basé le Grand Conseil pour définir une enveloppe budgétaire supplémentaire de 30 millions de francs pour la mise en place du nouveau CO. Or la répartition des effectifs a une incidence directe sur le nombre d'enseignants, donc sur les coûts. Les autres mesures prévues au CO ont pu également entrer en vigueur: d'abord les passerelles, permettant une réorientation essentiellement à la hausse (voir en page 21) et qui ont bénéficié cette année de dix-sept postes supplémentaires; ensuite l'insertion de quatre des vingt établissements du CO au sein du Réseau d'enseignement prioritaire (REP) – jusqu'ici réservé aux écoles primaires – avec quatre postes de conseillers sociaux et d'enseignants supplémentaires.

«Dans l'attribution des ressources, le cycle procède depuis longtemps à une discrimination positive dans certains établissements sur la base d'une observation de l'environnement socio-économique des élèves qui les fréquentent», précise Pierre Kolly. Au-delà des nouvelles affectations, l'insertion de certains établissements dans le REP constitue une reconnaissance renouvelée des difficultés que connaissent les enseignants. La démarche vise également à favoriser une meilleure coordination des mesures de soutien aux élèves entre le primaire et le cycle.

Autre innovation prévue par cette rentrée, l'étalement, sur trois ans, de l'aide à l'orientation. «Nous entamons un processus dans lequel nous souhaitons associer l'ensemble des acteurs: conseillers de l'Office d'orientation et de formation professionnelle et continue, enseignants, parents,

etc.», explique Pierre Kolly. Il ajoute: «Pour l'orientation d'un jeune, il s'agira de travailler sur deux axes: le développement maximal de ses compétences et sa capacité à se situer par rapport à celles-ci. On ne pourra pas faire de tous les élèves des avocats ou des médecins, mais il importe de garantir le respect de chaque individu en l'aidant à choisir le meilleur projet et en accompagnant les familles parfois déçues lorsque les débouchés ne correspondent pas totalement à ce qu'elles avaient imaginé».

«Il n'y a rien de plus passionnant que de mettre en œuvre un système éducatif»

Pierre Kolly

Taillé pour le poste

Sensible, enthousiaste, optimiste, volontiers taquin, Pierre Kolly sait que la tâche qui l'attend – à laquelle on peut ajouter la mise sur pied d'une seule direction générale pour tout l'enseignement obligatoire (lire l'encadré ci-contre) – est grande. Il ne s'en formalise pas trop: «Si j'avais aimé les situations simples, je ne serais pas venu ici.» D'autant qu'il sait que l'institution ne manque pas d'atouts: «Le corps professionnel du CO a le taux de formation le plus élevé du canton car pratiquement tous nos collaborateurs ont un master». Lui aussi a des atouts. Se définissant comme «un homme de l'administration publique», titulaire



Pour Pierre Kolly, «le nouveau CO doit concilier une demande collective issue du débat démocratique et l'expression des besoins individuels.»

d'un master en sciences de l'éducation, didactique des mathématiques, ayant enseigné la culture générale à des élèves migrants et ayant fait de la formation pour adultes, il semble taillé pour le poste. Le Conseil d'Etat en est convaincu qui, lors de sa nomination disait à propos de Pierre Kolly que «la richesse de ses expériences et sa connaissance de l'enseignement obligatoire et post-obligatoire genevois lui permettent de couvrir tous les domaines liés à son nouveau poste». ■

Vers une direction unique pour l'enseignement obligatoire

Engagé le 1^{er} février 2011, avec comme objectif de remplacer dès le 1^{er} juillet Georges Schürch au poste de directeur général du cycle d'orientation, Pierre Kolly a endossé dès le début une autre casquette: celle de chef de projet pour la réorganisation de l'enseignement obligatoire, à savoir le regroupement du primaire et du cycle d'orientation

sous une même direction. «Il ne s'agit pas de faire de ce projet quelque chose de pharaonique, c'est un regroupement essentiellement administratif. L'objectif est d'être encore plus orientés vers les usagers, maîtres et enseignants», souligne Pierre Kolly. La phase de consultation débute cet automne et la direction unique se profile à l'horizon 2013.